

FORFAIT APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC)



Tarif en vigueur du 01/01/2019 au 31/12/2019

► Coût du forfait : 1 458 € (Au lieu de 1576 €)

Frais de constitution du dossier : 100 €

Comprenant : documents administratifs (bordereaux d'inscription et d'examens), livret d'apprentissage, fiche de suivi de formation pour l'auto-école, le mémo vérification du véhicule, les contrats de formation

Forfait Théorique : 260 €

Forfait illimité en nombre de cours et de test sur les différents bureaux (pendant 6 mois)

Examen code : 65 €

Coût de l'accompagnement à l'inscription et à l'examen (**frais à renouveler à chaque présentation en cas d'échec**)

Evaluation de départ : 45 €

En fonction des connaissances de l'élève, l'évaluation nous permet de déterminer la quantité d'heures nécessaires pour la formation

Heure de formation pratique : minimum 840 €

Minimum de 20h obligatoires, leçons expérimentales avec le véhicule suivant le Référentiel pour l'Education à une mobilité Citoyenne

Rendez-vous préalable de 2 heures avec le(s) accompagnateur(s) : suite au rendez-vous, l'élève pourra conduire en présence d'un accompagnateur (**coût des 2 heures 84 €**)

Les 2 Rendez-vous pédagogiques obligatoires : 1er RVP après 1000 kms, le second après 3000 km. Chaque contrôle se décompose d'1h de conduite et de 2h en salle portant sur les thèmes suivants : alcool, fatigue, assurances, vitesse + divers (**Coût du RVP : 92 €**)

Examen de conduite : 42 €

Coût de l'accompagnement à l'examen pratique (**frais à renouveler à chaque présentation en cas d'échec**)

Livre de code : 20 €

► Constitution du dossier, nous fournir :

- ❖ 2 photos d'identités (nouvelles normes ANTS avec e-photos)
- ❖ 3 enveloppes affranchies au tarif normal
- ❖ La carte d'identité ou du passeport (en cours de validité)
- ❖ La carte d'identité du parent pour élève mineur et / ou hébergeant
- ❖ 1 facture de moins de trois mois (eau, électricité ou téléphone) et attestation d'hébergement
- ❖ L'ASSR2 et du recensement pour les + de 16 ans
- ❖ Permis de conduire, si la personne est titulaire du permis AM ou moto

► Modalité de règlement (sauf prêt à 1 €)

- ❖ 399 € à régler le jour de l'inscription
- ❖ 399 € à régler au moment de fixer les rendez-vous des 10 premières heures de conduite
- ❖ 399 € à régler au moment de fixer les rendez-vous des 10 heures de conduite suivantes

Les heures de conduites supplémentaires au moment de la prise de rendez-vous

- ❖ 79 € pour fixer le rendez-vous préalable
- ❖ 70 € pour fixer le 1er rendez-vous pédagogique
- ❖ 70 € pour fixer le 2ème rendez-vous pédagogique
- ❖ 42 € à régler à la réservation de l'examen pratique

Toutes leçons de conduite non décommandées 48 heures à l'avance seront considérées comme dues et facturées.

L'auto-école peut effectuer la demande de titre définitif (cerfa 06) pour un supplément de 30.00€.

Nous consulter pour le financement avec le crédit 0% : permis à 1€ / jour

La direction demande le règlement de toutes les prestations dues avant la remise des documents attestant votre fin de formation.

Bureau principal :

25 rue des Charmes

79000 BESSINES

Tél : 05.49.28.36.58 Ptb 06.32.52.42.97

Mail : contact@chataigner-formations.fr

Cours de code / test

Lundi au Vendredi de 14h à 19h

Samedi de 10h à 12h

Bureau Prahecq

Espace Gazeau 20 route de Niort

79230 PRAHECQ

Tél : 05.49.26.49.59

www.chataigner-formations.fr

Cours de code / test

Mardi, Jeudi et Samedi de 10h à 12h

Mercredi 18h à 20h